|  |
| --- |
| **Collège au Cinéma en Saône-et-Loire** |

## *Le concept de Collège au Cinéma*

Proposé en 1989, le programme Collège au Cinéma a été le premier dispositif de sensibilisation des jeunes à l’art cinématographique mis en place par les ministères chargés de la Culture et de l’Education, en partenariat avec les collectivités territoriales et les professionnels du cinéma (exploitants de salles, distributeurs de films). Cette action construite à long terme touche aujourd’hui 500 000 élèves originaires de 87 départements.

L’image sous toutes ses formes est au cœur de la plupart des pratiques culturelles des jeunes : cinéma, photographie, télévision, jeux vidéo, internet, etc. Depuis plus de vingt ans, l’École a mis en place une éducation théorique et pratique à ce langage complexe, dont les codes et les techniques évoluent sans cesse.

 « Collège au Cinéma » propose aux classes des collèges qui se portent volontaires de découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention dans les salles de cinéma, et d’acquérir – grâce au travail pédagogique d’accompagnement conduit par les enseignants – des notions essentielles sur les éléments constitutifs des œuvres proposées.

L’action se déroule dans le temps scolaire et concerne l’ensemble des collèges volontaires dans chaque département participant.

***Objectifs***

Les partenaires de « Collège au cinéma » ambitionnent :

• de former le goût et susciter la curiosité de l’élève spectateur par la découverte d’œuvres cinématographiques en salle dans leur format d’origine, notamment en version originale ;

• d’offrir, dans le cadre du partenariat entre les ministères concernés et les collectivités territoriales, des prolongements pédagogiques et des formations ;

• de faciliter sur l’ensemble du territoire, l’accès du plus grand nombre d’élèves à la culture cinématographique ;

• de participer au développement d’une pratique culturelle de qualité en favorisant le développement de liens réguliers entre les jeunes et les salles de cinéma ;

• d’offrir aux enseignants une activité complémentaire leur permettant de développer ou d’approfondir des objectifs de référence inscrits dans les programmes.

***Un dispositif partenarial***

 « Collège au cinéma » repose sur l’engagement de partenaires institutionnels et professionnels :

• Ministère de la Culture et de la Communication (Centre national de la cinématographie, Délégation au développement et aux affaires internationales, Directions régionales des affaires culturelles) : le CNC finance les tirages (et sous-titrages éventuels) des copies de films et tous les frais annexes, ainsi que la conception, la réalisation et la diffusion des fiches pédagogiques éditées chaque année, à destination des enseignants et des élèves.

*Contact DRAC : Emeric De Lastens :* *emeric.de-lastens@culture.gouv.fr*

• Ministère de l’Education nationale, de l’Enseignement supérieur et de la Recherche (Direction de l’enseignement scolaire, Inspection générale de l’éducation nationale, Inspections d’académies, collèges et leurs équipes pédagogiques) : un chargé de mission par département coordonne le dispositif, organisation des comités de pilotage et programmation, organisation et inscription des enseignants aux journées de formation, contact avec le coordonnateur salle, bilan …

*Contact EN :* *annabelle.renoud@ac-dijon.fr*

• Conseil Départemental de Saône-et-Loire : appui technique et financier (billetterie, ateliers vidéo) via le dispositif d’appel à projets en faveur des collégiens.

*Contact Conseil Départemental : Béatrice Bodenan-Villot :* *b.bodenan-villot@cg71.fr*

• Professionnels du cinéma (exploitants, distributeurs) : organisation des projections en collaboration avec les enseignants.

*Contact professionnels du cinéma : voir liste des salles en annexe.*

• Un coordinateur cinéma (salle ou association) : contact avec les salles, transfert des DCP (films), gestion des fiches pédagogiques, contact avec le coordonnateur EN, bilan …

*Contact coordinateur cinéma : Anne-Sophie Jouvenaud sera remplacée par Léa Lacuve à partir du 15 septembre. Mail :* *majestic71@orange.fr*

***Les pré-visionnements en salle***

Une journée de pré-visionnement sera organisée en amont des formations, la date et le lieu vous seront communiqués ultérieurement. Les projections sont gratuites et vivement recommandées. Néanmoins aucun ordre de mission ne pourra être envoyé.

***Les journées de formations***

Voici les lieux et dates de formations pour Collège au Cinéma 71 :

* Formation 6ème/5ème : vendredi 20 octobre 2017, collège Camille Chevalier, Chalon-sur-Saône.
* Formation 4ème/3ème : jeudi 9 novembre 2017, collège Jean Moulin, Montceau-les-Mines.

Les enseignants seront accueillis par quatre formateurs : Christophe Manigaud, Sébastien Decerle, Chris Almodovar et Annabelle Renoud.

Le coordonateur EN inscrit les enseignants auprès de la DAFOP, dès réception des fiches engagement (**à renvoyer pour le 15 septembre**).

***La programmation 2017-2018***

Elle a été définie lors du comité de programmation du 14 avril dernier.

Thématique : « Histoire du cinéma, histoires de cinéma ».

6ème/5ème :

Trimestre 1 : Blancanieves (film muet, cartons en français)

Trimestre 2 : Phantom Boy (film choisi en cycle 3 pour une liaison école-collège)

Trimestre 3 : Rumba

4ème/3ème :

Trimestre 1 : Pour une poignée de dollars VO

Trimestre 2 : Soyez sympas, rembobinez ! VO

Trimestre 3 : Fenêtre sur cour OU Panic sur Florida Beach en VO

Les synopsis des films et bande-annonce sont consultables sur le site : <http://www.transmettrelecinema.com/dispositif/college-au-cinema/>

***La distribution des fiches pédagogiques élèves et professeurs***

Les fiches des films : "Blancanieves", "Rumba", "Pour une poignée de dollars", "Fenêtre sur cour", "Panic sur Florida Beach" seront distribuées directement aux enseignants lors des journées de formations.

Les fiches des films entrant dans le dispositif ("Rembobinez s'il vous plait" et "Phantom Boy") seront envoyées ultérieurement dans les salles de cinémas partenaires, car actuellement en cours d’impression.

***Les projections avec les élèves / coordination avec les salles***

Chaque enseignant référent prend directement contact avec la salle partenaire pour organiser le calendrier des projections (voir coordonnées des salles en annexe).

Le tarif est de 2.50 euros par élève par séance (soit 7.50 euros à l’année). Les accompagnateurs sont gratuits.

La billetterie peut être en partie financée via le dispositif d’appel à projet en faveur des collégiens au Conseil Départemental de Saône-et-Loire. Les dossiers pour la seconde commission sont à rendre avant le 30 octobre.

Afin de mettre en place l’école du spectateur, les élèves devront être préparés en amont : travail à partir de la fiche CNC, lecture de l’affiche, projection de la bande-annonce, etc…

Une exploitation pédagogique est également nécessaire en aval. La thématique définie peut permettre d’élaborer un projet artistique et culturel (EPI histoire/lettres/documentation ; analyse des films en anglais…).

Les journées de formations visent à faciliter l’exploitation pédagogique des films par les enseignants.

Un site Internet académique a été crée l’an dernier, il regroupe les contenus de formations et ressources pédagogiques des 4 départements : <http://collegeaucinema.ac-dijon.fr/>

***Les ateliers vidéo***

Dans la continuité du Parcours d’Education Artistique et Culturel (rencontre/connaissance/pratique), des ateliers vidéos sont proposés aux enseignants désireux de poursuivre l’aventure Collège au Cinéma.

Ces ateliers sont encadrés par des professionnels et peuvent en partie être financés via le dispositif d’appel à projet en faveur des collégiens au Conseil Départemental de Saône-et-Loire. Les ateliers ne nécessitent pas de compétence en matière de réalisation vidéo de la part des enseignants.

Un ou plusieurs courts-métrages sont réalisés au cours de ses ateliers. Ils sont projetés lors du forum des métiers du cinéma qui a lieu en juin :

* Projection, dans une salle de cinéma, des films réalisés dans le cadre des ateliers vidéo.
* Rencontre et pratique avec des professionnels sous forme d’ateliers tournants.

Ce forum est financé par la DRAC et le Conseil Départemental : le transport des élèves est pris en charge ainsi que les interventions des professionnels. Il constitue une conclusion valorisante pour chacun.

Pour en savoir plus : <http://artsculture.ac-dijon.fr/spip.php?article1303>

Pour visualiser plusieurs courts-métrages réalisés dans le cadre des ateliers : <http://www.odil.tv/groupement/ateliers-college-au-cinema-2016/>

***Contacts pour les ateliers vidéo :***

**Cinéressources 71 (Mâcon)** contact@cineressources71.net

**Labozero (Montceau-les-Mines)**labozero.laetitia@gmail.com

**Labodanim (Mâcon) / cinéma d’animation** contact@labodanim.com

**ANNEXE**